



## **Demande de permis de construction**

Inspectrice : Sylvie Laperrière

[inspecteur@saint-liquori.com](mailto:inspecteur@saint-liquori.com)

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0

Téléphone : 450 753-3570

Télécopieur : 450 753-4638

### **Documents nécessaires**

- Plan de subdivision du lot.
- Un plan d'implantation qui indique la situation des bâtiments sur le terrain.
- Devis, plans, élévations, coupes, croquis à l'échelle par un technologue.
- Évaluation du coût probable des travaux.
- Rapport d'ingénieur pour l'émission du permis de l'installation septique.
- Raccordement au réseau d'aqueduc ou permis de captage d'eau souterraine avec soumission de forage du puits.
- Soumission de ferme de toit et solives.
- Nom et coordonnées du contracteur.
- Date du début de la construction et de la fin.

### **Prévoir les frais suivants**

- Permis de construction : 50 \$
- Permis d'installation septique : 20 \$
- Permis de captage d'eau souterraine (s'il y a lieu) : 20 \$
- Raccordement au réseau d'aqueduc : Coût réel + 10 % de frais d'administration